



Internet → <http://baymez.free.fr>



Bénéficiaire individuellement de **tarifs avantageux** toute l'année en voyageant avec Corsica Ferries (lignes de Corse, Sardaigne ou Baléares)



- **Adhésion** au programme de fidélisation **CorsicaClub**.
- **Exonération** des frais de réservation (8 €)
- **15 € de réduction par traversée** sur le passage de la voiture (**7€** sur le passage de la moto), **soumis à quotas**, disponibilité sur les traversées signalées sur le site internet par une pastille (prix barré)
- **15 % de réduction** ponctuellement et selon disponibilité sur les produits croisières et nouvel an

Chaque salarié/adhérent doit être membre du CorsicaClub, et son compte doit être rattaché au code du CSE:

1. Le salarié n'a pas encore de compte CorsicaClub
=> <https://www.corsica-ferries.fr/corsica-club//creer-mon-compte/?22.878>
2. Le salarié dispose déjà d'un compte CorsicaClub
=> Rdv dans l'espace CorsicaClub sur <https://www.corsica-ferries.fr/corsica-club/#/informations/> et insérer le code **22.878** en cliquant sur l'onglet ADHERENT A UN RESEAU.

Une fois le compte CorsicaClub associé au code CSE, les bénéficiaires n'ont plus qu'à réserver en se connectant avec leur compte sur notre site www.corsica-ferries.com

Les remises s'appliquent automatiquement sur les voyages signalés par une pastille violette le prix dans ce cas est barré.